



Bordeaux, le 27 février 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vigilance orange en Gironde pour risque de vagues-submersion

En raison d'une alerte météorologique émise par Météo France, l'ensemble du littoral de la Gironde va être placé en vigilance ORANGE. Cette alerte est valable à compter du mardi 28 février 04h00 à jusqu'au soir 21h00.

En cette période de grandes marées, la conjonction des niveaux marins élevés et des fortes vagues attendues sur le littoral risque d'entraîner, surtout au moment de la pleine mer, des submersions sur les parties basses ou vulnérables du littoral, avec un risque maximal attendu pour la marée de mardi matin où le coefficient sera de 103.

Le préfet appelle chacun à plus grande vigilance et attire plus particulièrement l'attention des personnes habitant en bord de mer ou le long de l'estuaire ainsi que celle des plaisanciers et des professionnels de la mer.

Conseils de comportement :

- * Tenez-vous au courant de l'évolution de la situation en écoutant les informations diffusées dans les médias.
- * Évitez de circuler en bords de mer, à pied ou en voiture.
- * Si nécessaire, circulez avec précaution en limitant votre vitesse sur les routes exposées à la houle ou déjà inondées.
- * Ne vous engagez pas sur une chaussée inondée.
- * Ne prenez pas la mer, ne pratiquez de sport nautique et ne vous mettez pas à l'eau.
- * Protégez les portes, fenêtres et volets en front de mer ainsi que vos biens susceptibles d'être inondés ou emportés ; surveillez la montée des eaux.
- * Professionnels de la mer : soyez prudents si vous devez sortir.
- * Avant l'épisode, vérifiez l'amarrage de votre navire et l'arrimage du matériel à bord.
- * A bord, portez vos équipements de sécurité (gilets...)
- * Soyez particulièrement vigilants, ne vous approchez pas du bord de l'eau même d'un point surélevé (plage, falaise).
- * Éloignez vous des ouvrages exposés aux vagues (jetées portuaires, épis, fronts de mer).